

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS.

EDITION DE HUIT PAGES.

Quatre mois, 50 cts six mois, 75 cts
huit mois, \$1.00; un an, \$1.50
seize mois, \$2.00

EDITION DE QUATRE PAGES.

50 cts par année ou 25 pour
six mois.
L'abonnement est strictement
payable d'avance.

Le numéro 3 cents

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

ANNONCES

Les insertions par ligne, 10 cts
Insertions subséquentes, 5 cts
Les annonces à long terme se-
ront publiées à des conditions
avantageuses.Pour pouvoir discontinuer de
recevoir le journal, il faut donner
un avis d'au moins quinze jours
avant l'expiration de son abon-
nement et avoir payé tous les ar-
rages.

J. P. Tardivel, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF Bureaux et Ateliers : 96 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH. ADMINISTRATEURS, J. Dronin et Frère.

Les abonnés à qui nous adres-
sons des comptes voudront bien re-
gler au plus tôt.Les souscripteurs dont l'abon-
nement est expiré sont priés de le
renouveler sans délai

QUEBEC

SAMEDI 10 NOVEMBRE 1883

DISCOURS DU SAINT-PÈRE

—AUX—

PELERINS ITALIENS

Comme nous l'avons déjà dit, le 7 octobre le Saint Père a donné audience au pèlerinage laïque italien, composé de 25,000 personnes. Cette audience a eu lieu dans la basilique de Saint-Pierre. Sa Sainteté Léon XIII a prononcé une belle et émouvante allocution dont voici les principaux passages. Après avoir dit que ce pèlerinage laïque complétait celui des prêtres qui avait eu lieu quelques jours auparavant, le Saint-Père a ajouté :

Nous en remercions vivement le Seigneur et Nous Nous réjouissons avec vous, très chers fils, de ce que, dans sa divine bonté, il vous a inspiré les sentiments que réclament Notre situation présente et les circonstances actuelles.

Vous ne connaissez que trop les intentions qu'ont eues les sectes impies et leurs adeptes en violant les droits sacrés du Siège apostolique et en réduisant le Pontife Romain à une condition intolérable, que tous également vous déplorez hautement avec Nous.

Ce n'est pas, comme on l'a dit avec autant de mensonge que de folie, parce que le Pape est ennemi de l'Italie. L'histoire, Nous l'avons rappelé bien des fois, a enregistré, en caractères indélébiles, les avantages que l'Italie a retirés, à toutes les époques, de l'action souverainement bienfaisante de la Papauté. Le temps et les recherches des savants ne pourront que donner à ces bienfaits un éclat nouveau et l'on verra de mieux en mieux que rien de ce qui mérite le nom de bien, non seulement dans l'ordre religieux et moral, mais aussi dans l'ordre politique, social et privé, n'est incompatible avec la Papauté. Toute chose, au contraire, trouve en elle sa vie, sa vigueur, son développement.

Et ce n'a pas été, non plus, comme on le dit hypocritement de nos jours, par le souci de débarrasser l'Eglise et le Pontificat du fardeau des choses terrestres. Ce souci équivaut, en vérité, à une raillerie dans la bouche de ceux qui, de toutes les manières possibles, se sont efforcés et s'efforcent encore de contrecarrer l'Eglise dans sa mission divine et spirituelle.

Le véritable but des sectaires a été d'atteindre et de frapper l'Eglise et son Chef, en élevant au Siège apostolique ce qui constituait la sauvegarde de sa liberté et la garantie sérieuse de son indépendance; et poussant plus loin leur audace, ces mêmes sectaires ont proposé d'en arriver enfin à ravir à l'Italie le don précieux de la Foi et de la religion catholique. Et quand cela ne serait

pas suffisamment prouvé par des faits incontestables et par les intentions impies qui sont affichées chaque jour, on entend s'élever de temps à autre des voix blasphématoires qui révèlent cet inique dessein plus ouvertement encore. Il y a peu de jours encore, à Rome même, on a osé proclamer publiquement, et on a pu le faire impunément, qu'il ne saurait y avoir une véritable vie italienne tant que l'Italie serait catholique, et l'on a ajouté que l'occupation violente de Rome n'a été qu'un premier pas dans la voie qui doit conduire l'Italie à l'émancipation du joug sacerdotal catholique et qu'il faut absolument avancer dans cette voie et mener à terme l'entreprise. Ah ! quel affreux malheur ce serait pour l'Italie si Dieu, dans sa justice irritée, permettait jamais que cette œuvre inique pût être consommée.

Pour conjurer une si grande calamité, il faut que, secouant toute torpeur, on réunisse en un seul faisceau toutes les forces de ceux qui ont le véritable amour de la patrie et de la religion. Il faut que tous se montrent catholiques sincères et courageux, et pour mieux repousser les assauts de l'ennemi, qu'ils se tiennent de plus en plus unis à ce Siège apostolique et qu'ils se montrent résolus à vouloir la Papauté et l'Eglise libres et respectées et le souverain Pontife réintégré dans la condition d'indépendance et de souveraineté qui lui est due en raison de son pouvoir et de sa dignité suprême.

Nous savons bien, très chers fils, que tels sont vos sentiments et que c'est pour les manifester que vous êtes venus ici. Conservez-les fidèlement, ravivez-les et répandez-les aussi autour de vous, et faites en sorte qu'ils soient la règle invariable de votre conduite et de la conduite de tous ceux que vous amèneriez à suivre votre exemple.

En attendant, pour recevoir le don de lumière et de conseil, pour obtenir la force, l'esprit de discipline et enfin la victoire dans l'âpre lutte qu'il nous faut soutenir, Nous avons voulu que l'on appelât en aide le Ciel, et d'une manière spéciale l'auguste Vierge qui est invoquée le sous nom de Reine du Rosaire. C'est vers cette Vierge bénie que dans tout le monde catholique, pendant ce mois et surtout en ce jour, ses fidèles enfants, n'ayant qu'un seul cœur et une seule âme, élèvent leurs mains suppliantes, avec la plus douce et la plus ferme espérance. Invoquée bien des fois déjà sous ce titre glorieux, l'invincible Reine, Notre-Dame du Rosaire, a terrassé les formidables ennemis du nom chrétien; et, en même temps, elle a conservé dans les individus, les familles et les nations, la foi, la pureté des mœurs et tous les biens précieux de la vie chrétienne. C'est, que souvent, il plaît ainsi à Dieu d'humilier les puissants et leur arrogance, et de consoler ceux qui, méprisés et outragés, recourent à Lui avec confiance par l'intermédiaire de la Bienheureuse Vierge Marie.

Le monde sacrilège, moqueur, et avec l'accent du blasphème, il tourne en dérision ces élan de la foi, mais, loin d'en être

ébranlée, la piété traditionnelle des Italiens vers la Vierge bénie n'en peut être que ravivée et devenir plus tendre et plus confiante.

Que signifient ces paroles ?

Les personnes réfléchies ont toujours vu d'un mauvais œil les accointances de certains de nos compatriotes avec la gent révolutionnaire de France. Rien de bon ne saurait sortir de ces relations avec les pires ennemis du nom chrétien. Et plus ces relations deviennent intimes, plus nous devons être sur nos gardes.

Certains hommes publics ont beaucoup parlé, dans ces derniers temps, d'une politique française qui devait ouvrir une ère nouvelle pour la province de Québec. On a fait appel, pour populariser cette idée, au patriotisme des Canadiens-français; à leur amour pour la patrie de nos ancêtres. Mais voyant que cette politique française paraissait nous venir en ligne directe de la juiverie et de la franc-maçonnerie cosmopolites de Paris, les Canadiens sérieux se sont montrés méfiants, ne voulant avoir rien à faire avec la France révolutionnaire, sous quelque prétexte que ce fût.

Et tout nous porte à croire que cette méfiance était fort à propos, car, on le sait, la secte maçonnique a continué d'exploiter, pour mieux atteindre son but, les sentiments patriotiques de ceux qu'elle veut perdre.

Il est vrai de dire que jusqu'ici la politique française n'a guère réussi, et nous ne sommes pas disposés à nous en affliger, loin de là. Car nous avons toujours eut de voir les fausses doctrines de la France révolutionnaire s'introduire avec les capitaux juifs et maçonniques dont on nous menace depuis quelques années. Déjà les erreurs sociales se propagent chez nous avec une rapidité assez alarmante pour que nous ne soyons pas tentés d'aller chercher à l'étranger de nouveaux éléments de discorde et de ruine.

Malgré leurs insuccès, les partisans d'une politique française ne semblent pas avoir renoncé à leurs projets. Au contraire, ces projets paraissent prendre des proportions de plus en plus grandioses. Nous sommes même justifiés de croire que la République française rêve l'annexion de la province de Québec à la France. Cela est extravagant, au dernier point, nous en convenons; mais quand on songe aux nombreuses extravagances de tous genres que le gouvernement français a commises depuis quelques années, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il faut admettre que l'idée de reconquérir la province de Québec a pu très bien passer par la tête des songe creux de la R.F.

A différentes reprises, quelques mots échappés par ci-par là, dans des discours prononcés après boire, ont laissé entrevoir la possi-

lité d'un péril projet chez les hommes de la République française et leurs alliés du Canada. Mais voici que, renouant aux allusions vagues, on prépare presque ouvertement les esprits à accepter cette politique.

Nous extrayons le singulier passage que voici du discours prononcé par M. Vermond au fameux banquet, que tout le monde connaît. Lisez-le attentivement :

"A cette heure même, la République fait sans vanité et sans forfanterie, mais sans hésitation et sans faiblesse, respecter partout le pavillon national, le drapeau que vos gens sont si fiers de faire flotter sur vos rues dans vos jours de fête. Et ce n'est pas au Canada, naguère victime d'un si lâche abandon, qu'on veut désapprouver sa politique coloniale. Je suis de ceux, messieurs, qui seraient fermement qu'elle nous rendra, à une heure que Dieu seul connaît, mais proche peut-être, l'intégrité de notre territoire et de la patrie. En tous cas, tous, ses enfants adultes ou adolescents y pensent et s'y préparent."

Que signifient ces paroles ? Il ne peut s'agir de l'Alsace et de la Lorraine, car ce n'est pas par une politique coloniale que la France reprendra possession de ces provinces. Et nous paraît évident que M. Vermond a voulu désigner le Canada en parlant de l'intégrité du territoire français. Autrement ces paroles n'auraient pas de sens.

Or, nous avons à peine besoin de le dire, ces songe creux de la République française et de la province de Québec, si réellement ils rêvent l'annexion du Canada ou d'une partie du Canada à la France actuelle, peuvent renouer à ce projet insensé dès à présent. Jamais nos populations canadiennes françaises ne consentiraient à un tel changement. On aurait beau faire appel à leur patriotisme, elles comprendraient sans peine que cette annexion à la République athée les exposerait grandement à la perte de leur foi et à toutes les avanies que subissent en ce moment les catholiques de France. Nous croyons fermement qu'elles prendraient les armes plutôt que de passer sous le joug des Loges maçonniques.

Ce qui confirme notre interprétation du discours de M. Vermond, c'est que plusieurs journaux annoncent que M. Fabre, le chargé d'affaires du Canada à Paris, a presque terminé les arrangements pour la vente de l'île d'Anticosti au gouvernement français. Ce serait là un premier pas dans la voie que la République entend suivre à notre égard. L'objet de cette vente, disent encore les journaux, est de mettre fin aux difficultés qui existent à Terre-Neuve entre les pêcheurs français et anglais. Le gouvernement français, en achetant cette île avec le consentement de l'Angleterre, en ferait un territoire français et conseillera aux pêcheurs mécontents de France de venir s'établir à Anticosti.

Les difficultés qui existent à Terre-Neuve seraient tout simplement transportées dans la province de Québec, et c'est probablement sur ces difficultés que la France révolutionnaire compte pour pouvoir, à un moment donné, étendre sa domination sur la province.

Nous doutons fort que l'Angleterre consente à ce projet. Mais si elle y consentait, il nous semble que nos parlements auraient un mot à dire sur un arrangement qui ferait très bien l'affaire de M. Sénécal et de la clique, mais qui serait une source de dangers continuels pour la tranquillité du pays.

DES NAUFRAGES.

Au milieu d'une affreuse tempête, un navire sombra, et plusieurs centaines de passagers furent jetés sur une île déserte, au milieu de l'océan. Ces infortunés, réduits à la dernière misère, en proie aux plus vives souffrances du corps et de l'âme, montaient, chaque matin, sur les rochers qui dominaient la mer ; là ils interrogeaient, pleins d'inquiétude et d'angoisses, l'horizon immense pour y découvrir quelque navire.

Des semaines, des mois, des années se passent ainsi. Enfin, un jour, les pauvres naufragés voient dans le lointain un objet qui grossit rapidement. C'est une voile ! C'est un navire ! Et ce navire se dirige vers eux ! Bientôt il est tout près. Les infortunés font des signaux de détresse, crient au secours. Il est impossible que les personnes à bord du navire ne les aient pas entendus, ne voient pas leur désespoir. Le navire va donc jeter l'ancre, une chaloupe viendra les recueillir, ils verront enfin leur douce patrie !

Mais quoi ! le navire ne ralentit pas sa marche ! il continue sa route ! il s'éloigne ! Ni le capitaine, ni les hommes de l'équipage, ni les passagers n'ont eu pitié de ces pauvres naufragés qui pleurent et qui se lamentent sur le rivage, dévorés par d'implacables tourments.

Quels sont donc ces barbares qui passent ainsi sans tendre une main secourable aux pauvres naufragés ? Ils doivent avoir perdu tout sentiment d'humanité ; leur conduite inspire une profonde horreur !

Ne les jugeons pas trop sévèrement, car ils sont moins cruels que nous, chrétiens, qui négligeons de porter secours aux pauvres âmes du purgatoire, nous qui, emportés par le tourbillon des plaisirs et des affaires de ce monde, laissons nos parents, nos amis, nos frères dans la foi gémir et souffrir dans les flammes expiatoires.

Tel est, en résumé, un sermon que nous avons entendu, l'autre soir, dans une des églises de Québec ; il nous a profondément impressionné, et nous en faisons la courte analyse qu'on vient de lire dans l'espoir d'être utile aux pauvres âmes du purgatoire.

LA FAMILLE SOUGRAINE.

Un ancien curé de Ste Anastasie de Nelson nous communique, sur la famille Sougraine, les détails suivants qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs :—

En parcourant mon recensement fait à Ste Anastasie de Nelson pour l'année 1876 je trouve à la seconde page :

Louis Sougraine âgé de 47 ans.
Clarisse Naptanne âgée de 50 ans.
Louis-Edouard Sougraine âgé de 5 ans.
Louis-Adélard " " de 3 ans.

Et vis-à-vis est une parenthèse où on lit le mot : Abénakis. Ils étaient là dès l'automne d'au paravant, logés dans une petite maison de planches légères, et cependant assez confortable. Ils se trouvaient tout près du pont de fer de Lyster, sur la rive gauche de la rivière Bécancour. Ils me dirent être venus de Bécancour. Les deux seuls enfants qu'ils avaient ne parlaient alors que l'abénakis. Je leur demandai de réciter le *Notre Père* et je vous salue Marie ; mais leur timidité était si grande qu'ils ne purent d'abord s'y résoudre. A la fin, voyant que j'insistais, et que je faisais miroiter une pièce d'argent pour chacun d'eux, l'aïr sacra fames, si fort chez la plupart des enfants, l'emporta sur la timidité, et ces deux intéressants petits enfants se mirent à réciter ces prières avec un grand aplomb. Louis-Edouard a de très beaux yeux noirs, vifs, ronds et saillants, à l'air très intelligent, à les traits et surtout les yeux moins sauvages que le plus jeune, qui ressemblait fort à sa mère. Le plus jeune a les yeux plats. Tous deux sont bruns, mais Louis-Edouard a le teint plus clair. Avant ma visite, je ne connaissais que le père, Louis Sougraine. Je n'ai jamais su qu'ils fussent ivrognes, ni l'un ni l'autre, ni qu'ils fissent mauvais ménage. A mon arrivée, Clarisse Naptanne était à fumer son calumet, qui n'a pas toujours été, hélas, le calumet de la paix, comme l'a bien prouvé le témoignage. Elle parla peu pendant tout le temps que je fus dans leur demeure ; elle se contentait de répondre, en aussi peu de mots que possible aux questions que je lui faisais. A mon entrée, tous se levèrent, mais si Clarisse se leva, elle ne cessa pas de fumer. Ainsi qu'on l'a dit, ses dents courtes, mais fortes, étaient parfaitement noircies par la fumée. Louis Sougraine est plus loquace que n'était Clarisse et parle mieux le français qu'elle. Elle avait aussi les traits beaucoup plus sauvages que lui. Elle avait une charpente tout à fait robuste : sa taille devait dépasser cinq pieds et demi ; elle était d'une grosseur bien proportionnée à sa taille. Elle avait l'air paisible, quoique parlant mieux le français que Clarisse, Louis Sougraine fait usage d'une locution bien caractéristique. Au lieu de dire par exemple : " Pour dire comme on dit, " ou " je vais dire comme on dit, " et par abréviation : " m'a dire comme on dit, " à tout instant vous l'entendez dire : " madame on dit, " locution dont il ne paraît pas s'être rendu compte.

L'occupation de Louis Sougraine à Ste Anastasie de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes formes, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les coquelicots avec une grande perfection.

Le soir, pendant l'été, Louis Sougraine pêchait le maskinongé, de la gare en gagnant le presbytère ; il faisait cette pêche au flambeau en compagnie d'un Canadien de la paroisse.

Clarisse Naptanne avait l'air plus âgée que son mari, de dix ans. Louis Sougraine est de petite taille, léger, et marchant allègrement et d'un pas toujours précipité.

Ils ne furent qu'un an à Ste Anastasie, et en 1876, lorsqu'ils abandonnèrent la paroisse pour n'y plus revenir, ils disaient aller se fixer à Manitoba. Dans l'hiver de 1877, un de mes frères le rencontra avec sa famille, dans les chars : c'était dans l'Etat du Michigan. Mon frère s'approcha de Sougraine, lui parla, mais il ne voulait pas avouer s'appeler Sougraine, et prétendait n'avoir jamais demeuré à Ste Anastasie. Lorsqu'il parla de partir de la paroisse, je ne sais pour quelle raison les voisins se tenaient sur leurs gardes et veillaient sur leurs enfants ; une rumeur circulait qu'il voulait en enlever un à son départ. Je les pensais encore ou dans le Michigan ou à Manitoba lorsque, ce printemps, je vis sur les journaux, que le mari était accusé d'avoir mis fin aux jours de cette pauvre Clarisse d'une manière si tragique.

DE VIEUX AMIS.

Depuis longtemps nous les avons perdus de vue, nos vieux et chers amis de la Société d'admiration mutuelle. Ils ne donnaient guère plus signe de vie ; ils ne ravissaient plus le public par leurs merveilleuses productions littéraires ; ils se contentaient d'écouler tranquillement leur marchandise dans le bureau de M. Ouimet.

Cela " paie " beaucoup plus et offre infiniment moins d'inconvénients.

N'écrivant plus pour les profanes, nos admirables gens de la Société d'admiration mutuelle ne sont pas exposés aux railleries de ces monstres à face humaine, les critiques.

Du reste, c'est si vulgaire que de détailler ses livres à un public peu enthousiaste ! il vaut beaucoup mieux faire des ventes en gros à M. Ouimet, par l'entremise de M. Dunn. C'est plus chic, comme on dit à Paris, et c'est toujours le même public qui paie, en fin de compte.

Seulement, si un autre gouvernement arrivait au pouvoir, on ferait une enquête sur toutes ces transactions de la Société avec le bureau de M. Ouimet !.....

Mais chassons loin de nous cette noire pensée.....

Donc nous les avons perdus de vue, depuis longtemps, ces vieux et chers amis. Or, pour parler plus correctement, c'étaient eux qui avaient oublié le public, car pour nous, nous suivions toujours, d'un œil attendri, leurs progrès constants dans l'art..... d'écouler leur marchandise.

Mais les voici qui reparaissent sur la scène de ce monde, ces bons amis d'autrefois.

Permettez que je les embrasse !

Ah ! ils sont bien ce qu'ils ont toujours été, et leur séjour dans le bureau de M. Ouimet ne leur a nullement fait oublier leur honorable métier. Comme ils savent encore joindre l'utile à l'agréable et ramasser des écus sur le chemin de la gloire !

Mais arrivons aux faits.

Donc il est, et a toujours été notoire que les membres de la Société d'admiration mutuelle soupirent après les douceurs intellec-

tuelles de Paris, la Ville Lumière, la ville de Hugo, et de Sarah Bernhardt " l'oiseau des pays lointains " de M. Fréchette !

Mais un voyage à Paris ne se fait pas sans bourse délier, et quoique le bureau de M. Ouimet remplace avantageusement le public comme acheteur, on a contracté certains petits goûts raffinés incompatibles avec l'épargne.

Il faut par conséquent faire appel à son génie pour trouver les " voies et moyens, "

L'hiver dernier, ces braves gens avaient imaginé un plan délicieux : c'était une grande loterie qui devait leur permettre de faire ce petit voyage tant désiré. On la décora d'un nom sonore et M. Faucher de St-Maurice, chevalier de ceci et de cela, se chargea de la faire légaliser par la législature de la province.

Hélas ! malgré les flots d'éloquence de M. Faucher de Saint-Maurice, les députés firent entendre un éclat de rire homérique, et la loterie tomba à l'eau.

Mais la Société d'admiration mutuelle a des ressources et ne se décourage pas facilement.

On découvrit quelque part qu'un vieux statut permet les loteries en faveur des œuvres de charité et de colonisation.

Mais il paraît difficile de relier une loterie, dont l'unique but est d'envoyer les membres de la Société d'admiration mutuelle se promener à Paris, à une œuvre de charité, encore plus à une œuvre de colonisation ?

C'est ici que le génie de nos amis se montre dans toute sa splendeur. Ils choisissent ce qui semble le plus difficile : la colonisation.

Vitement, ils forment une société de colonisation. Et remarquez ici un autre trait de génie : eux, tous de Québec, se constituent en société de colonisation des Trois-Rivières !!!

Que la ville trifluvienne est honorée ! Les membres de la Société d'admiration mutuelle daignent se servir de son nom pour se payer un petit voyage ! Ils auraient pu choisir une autre localité qui n'avait pas encore organisé une société de colonisation ; mais ils ont préféré Trois-Rivières ! Heureuse, trois fois heureuse ville trifluvienne !

Celui qui descend la rue du Palais, côté gauche, peut remarquer au numéro 18, une grande affiche qui raconte au long la prouesse de nos amis. On y lit d'abord ces lignes :

" La Société de Colonisation de la cité de Trois-Rivières a été fondée principalement dans le but d'attirer dans cette province des immigrants français catholiques et de les aider à s'y fixer d'une manière permanente. "

Puis, avant d'aller plus loin, on jette un coup d'œil au bas de l'affiche pour voir qui sont les citoyens des Trois-Rivières à la tête de cette louable entreprise. Oh ! étonnement, voici les seuls noms qu'on y trouve :

" Le comité de direction est composé comme suit :

" Président. J. N. CARRIER,
" Vice-président. PHILIPPE VALLIERE,
" Secrétaire-trésorier. J. MICHEL.

" Conseillers adjoints :

" N. Faucher de Saint-Maurice M. P. P.
" N. de Saint-George. M. P.
" Paul de Caz.
" Joseph Bouchard. "

Tous de Québec, moins un, de Lévis !

Pas seulement l'ombre d'un triflu vien !

Singulière société de colonisation de la cité de Trois-Rivières, en vérité !

La curiosité est vivement piquée, et on lit cette affiche d'un bout à l'autre pour voir ce que cette société des Trois-Rivières composée exclusivement de Québécois se propose de faire.

L'étonnement du lecteur va toujours crescendo. Voici :

" Pour parvenir à son but, c'est-à-dire

pour attirer dans cette province des immigrants français catholiques, elle a cru que le meilleur moyen était d'aller nous faire connaître aux Français, sous notre véritable jour, et pour cela d'organiser une grande excursion en France représentant toutes les classes de notre population et accompagnée de personnes choisies qui auront mission non-seulement de fournir tous les renseignements et statistiques nécessaires, mais de faire apprécier aussi d'une manière intuitive les ressources de cette province, en apportant avec eux des échantillons de nos productions minérales, végétales, industrielles et artistiques. (De Tribord à Babord, par exemple.)

"A cet effet la société a donc résolu d'organiser une Grande Excursion qui se fera par voie de tirage au sort dans les conditions suivantes :

Nous faisons grâce au public des détails du projet. Qu'il suffise de dire que c'est la loterie de l'hiver dernier qui revoit le jour.

Il ressort de la simple lecture de cet exposé que le véritable but de la société n'est pas tant de faire venir des Français que de faire aller des Canadiens.

Mais voici le trait de génie qui dépasse tous les autres. Ils ont dû se mettre dix pour trouver ceci :

"Pourront faire au besoin également partie de l'excursion, un certain nombre de personnes choisies par la direction et chargées plus spécialement de faire connaître les ressources de notre pays."

Avons-nous besoin de dire que le besoin de personnes choisies se fera sentir à chaque voyage, et que les directeurs auront le bon goût de choisir des membres de la Société d'admiration mutuelle pour accompagner les excursionnistes moins éclairés ? Cela va sans dire. Of course. Qui, en effet, est plus en état que M. Faucher de St Maurice, M. Legendre, M. Dunn, M. Evanturel, etc., de faire connaître les ressources de notre pays ? Qui, mieux qu'eux, peuvent initier leurs compatriotes aux mystères des théâtres de Paris, aux arcanes des boulevards et des cafés chantants ? Qui, surtout, pourront conduire plus dignement qu'eux le pèlerinage à Notre Dame de Lourdes. Car le programme renferme un pèlerinage s'il vous plaît. Si vous ne me croyez pas, lisez plutôt.

"Le séjour à Paris sera d'un mois entier pendant lequel les excursionnistes pourront jouir de tous les agréments de la Capitale : Les théâtres, les concerts, les palais, les monuments publics, les églises principales, les jardins, les établissements remarquables, les différentes curiosités. Tout cela visité par eux sans aucun frais de leur part. Après quoi, ceux qui le désireront pourront faire partie du Pèlerinage de Notre Dame de Lourdes."

Après avoir couru les théâtres de Paris pendant un mois, un pèlerinage viendra fort à propos. Mais pourquoi parler du pèlerinage à Notre Dame de Lourdes, comme s'il n'y en avait qu'un seul ? Un peu de grammaire ne nuit pas, même à une loterie.

Et voilà comment on se propose de coloniser le haut St Maurice et autres lieux ! Voilà comment on s'y prend pour "se faire connaître aux Français (et aux Canadiens) sous son véritable jour" !

Les immigrants français catholiques, ce qu'il y a de plus catholique, ne manqueront pas d'affluer vers nos rives après qu'une cinquantaine de Canadiens, "des personnes choisies" (tel que M. Faucher) en tête, auront joué pendant un mois, "de tous les agréments de la Capitale."

C'est un moyen infallible d'attirer le monde ici, et il n'y a que la Société d'admiration mutuelle de Québec, transformée en société de colonisation des Trois Rivières, qui puisse trouver de ces choses-là.

Vive le génie !

BLAISE

LE SERMENT —DU— GOUVERNEUR-GENERAL.

Nous avons, dans notre dernier numéro, donné l'éveil sur cette importante question du serment prêté par notre gouverneur-général. Nous sommes bien aise de voir que la presse s'en est emparée et la discute sérieusement. C'est ainsi qu'on arrivera à la vérité.

Le *Canadien* prétend que le serment prêté par Lord Lansdowne est le même que celui que ses prédécesseurs ont prêté depuis la confédération. D'après ce journal, la dernière partie de ce serment se lirait comme suit :

"Et je déclare qu'aucun prince étranger, aucune personne, aucun prélat, état ou potentat, n'a ou ne doit avoir aucune juridiction, aucun pouvoir, aucune supériorité, prééminence ou autorité, ecclésiastique ou spirituelle, dans les limites de ce pays."

Ce serment est digne des temps de Henri VIII et d'Elisabeth, mais il est parfaitement odieux dans la bouche du gouverneur d'un pays où la liberté du culte catholique est so lennellement garantie par les traités.

Il nous répugne encore de croire que lord Lansdowne ait réellement prêté ce serment qui respire la haine la plus aveugle de la religion catholique et de l'autorité spirituelle du pape et des évêques. Toutefois, les bruits que nous avons signalés la semaine dernière se répandent de plus en plus, et l'opinion s'inquiète davantage chaque jour.

Si lord Lansdowne a prêté ce serment, les autres gouverneurs-généraux l'ont-ils également prêté ? Ou est-ce une innovation ?

Et ce qui est plus grave encore, d'après la constitution les lieutenants-gouverneurs des différentes provinces doivent prêter le même serment que le gouverneur-général. Le lieutenant gouverneur de la province de Québec a-t-il prêté ce serment anti-catholique ? Encore une fois, nous voulons ne pas le croire, mais en même temps il faut des explications claires et précises à ce sujet.

Nous espérons que nos hommes publics, tant de Québec que d'Ottawa, vont s'occuper de cette grave question sans délai, et feront modifier la constitution, s'il le faut, de manière à la rendre conforme à la lettre et à l'esprit des traités qui garantissent la liberté de la religion catholique.

LOUIS VEUILLOT

Nous lisons dans la *Croix* du 19 octobre :

Une cérémonie a eu lieu hier au cimetière de Montparnasse pour le transport du corps de M. Louis Veillot du caveau provisoire au monument définitif.

Ce monument est dans la première allée de droite, dans l'avenue principale du cimetière Montparnasse, et du côté gauche de cette allée. Selon les indications qu'il avait, pour ainsi dire, fournies lui-même, ce monument est d'une simplicité qui n'exclut pas un vrai caractère de grandeur, deux choses que, de son vivant, il aimait et louait en tout.

C'est un granit de Bretagne, du grain le plus pur, qui a fourni la matière du cenota-

phie, lequel n'a d'autre ornement que la croix sculptée en relief sur le couvercle. A la base seront gravés, avec le nom du fondateur de l'Université, ces mots écrits par lui-même dans l'épilogue de *Quid* qui résume sa vie : "J'ai cru je vois."

Après la fermeture du caveau, sur lequel l'aumônier du cimetière avait dit les prières liturgiques et répandu l'eau bénite, tous les assistants se sont rendus à un service funèbre célébré pour l'âme de l'illustre défunt dans la chapelle des morts, voisine du cimetière, par M. le curé de Notre-Dame de Plaisance.

Adoration réparatrice des nations catholiques.

On lit dans la *Croix* :

En présence de la haine toujours croissante contre tout ce qui tient à la vertu et à la religion, haine qui va jusqu'à chasser de la société et de la famille son unique Seigneur et Maître, qui est Dieu, une société de réparation et d'expiation vient d'être établie à Rome sous le titre d'Adoration réparatrice des nations catholiques.

Dans un *Invito sacro* du 10 octobre, Son Eminence le cardinal-vicaire Monaco la Valetta recommande avec instance aux fidèles cette œuvre "dont on doit attendre, dit-il, un grand avantage pour la gloire de Dieu et le bien des âmes dans les tristes temps où nous vivons."

Les fidèles de tout pays peuvent faire partie de cette association, et ils s'obligent à faire chaque semaine, pendant une demi-heure environ, l'adoration du Saint Sacrement à l'heure qui précède l'Ave Maria : pour Rome, dans les églises où se fait l'exposition solennelle en forme de Quarante Heures, et hors de Rome, dans toute église où se conserve le très Saint Sacrement. Un jour par semaine est assigné à chaque nation à savoir :

"Le dimanche, pour l'Angleterre, l'Irlande, la Pologne et la Norvège ;

Le lundi, pour l'Autriche, la Hongrie, l'Allemagne et la Grèce ;

"Le mardi, pour l'Italie ;

"Le mercredi, pour le Portugal et l'Amérique du Nord ;

"Le jeudi, pour la France et l'Amérique du Sud ;

"Le vendredi, pour la Suisse et tous les pays des missions catholiques ;

"Le samedi, pour l'Espagne, la Belgique et la Hollande."

Suivent les indulgences accordées aux fidèles de Rome. Sa Sainteté a daigné aussi en accorder aux fidèles des autres pays qui s'associeront à ces prières, aux fins, temps et lieux ci-dessus indiqués.

"Ceux qui sont hors de Rome, à chacun des jours où ils visiteront pendant environ une demi-heure une église où se trouve le très auguste Sacrement, gagneront les mêmes indulgences qu'on gagne à visiter les églises des Quarante Heures à Rome.....

"Oh ! combien sont remplies de joie pour nous et agréables à Dieu, ajoute le cardinal, les prières que nous faisons en présence de la sainte Eucharistie, pour faire oublier au Dieu réparateur les injures qu'il reçoit des péchés."

NOUVELLES PUBLICATIONS.

"Les soirées de la Baie des Chaleurs, ou entretiens sur l'éducation de l'enfance, par James Smith. Ouvrage approuvé par Mgr l'évêque de Montréal J. B. Rolland et fils, 1883."

Voilà un petit livre qui devrait être entre les mains de chaque père de famille, de tous ceux qui s'intéressent à la question si importante de l'éducation de l'enfance. Outre l'approbation de Mgr Fabre, M. Smith a reçu des félicitations, bien méritées, de plusieurs autres évêques, tant de la province de Québec que d'ailleurs.

M. Smith a parlé de l'éducation en chrétien fervent, chose rare de nos jours où les idées d'un si grand nombre sont faussées.

Sous une forme agréable, il fait voir la nécessité impérieuse d'un enseignement tout imprégné de catholicisme, le seul enseignement pratique, car c'est le seul qui puisse aider l'homme à atteindre sa fin dernière, le ciel. A quoi sert-il d'acquiescer quelques brides d'une vaine science, si l'on vient à perdre ou à laisser affaiblir sa foi en Notre Seigneur Jésus-Christ ?

Nous recommandons fortement ce petit livre à nos lecteurs ; c'est un ouvrage de propagande qu'il faut répandre pour combattre les tendances modernes en matière d'éducation. Qu'on le donne en prix dans les écoles !

On le trouvera en vente, à Québec, chez MM. J. Drouin et frère, libraires, 96 rue St-Joseph.

Guide illustré du voyageur canadien par J. C. Chapais, L. L. B. membre du comité général de l'association forestière de la province de Québec. Montréal, Eusèbe Sénécal et Fils, 1883.

Cet ouvrage de 200 pages, illustré de 126 gravures, traite, à un point de vue exclusivement canadien, de la conservation, de la réparation et de la création des forêts. Une grande partie de l'ouvrage est consacrée au sujet du reboisement qui devient une question vitale pour la Puissance du Canada.

On peut se procurer ce volume en envoyant dans une lettre enregistrée \$1,00 à M. J. C. Chapais au département de l'agriculture, Québec.

DECES

Le révérend M. Leclerc (Nazaire), fondateur et ancien rédacteur des *Annales de Sainte Anne de Beauport*, décédé, le 31 octobre, à Saint Felix du Cap Rouge, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

Son service et sa sépulture auront lieu, à Saint Felix du Cap Rouge, samedi, le 3 du courant, à 9 heures A. M.

Le révérend M. Sauvageau (Georges-Erie) supérieur du collège de Lévis, décédé, ce matin, à l'Hôpital-Général de Québec, appartenait à la société d'une messe, section diocésaine, et à la société ecclésiastique de S. Joseph.

C. A. MAROIS ptre,
Secrétaire,
Archevêché de Québec,
10 novembre 1883

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

—ET—

LA SOCIÉTÉ.

—OU—

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE ; T. III. NOTES ET DOCUMENTS RECUEILLIS PAR M. CLAUDIO JANNET.

(SUITE)

Ce principe de l'Etat socialiste est bien véritablement celui de l'Etat déifié. Il faut, en effet, un dieu aux hommes, et quand Dieu n'est pas leur dieu, c'est nécessairement l'Etat qui le devient. Il s'empare en maître de toute la place que l'exclusion de Dieu a laissée vacante dans les intelligences ; il les domine et les gouverne comme un troupeau qu'il s'agit d'exploiter jusqu'à ce détail rentre dans la terre sur laquelle il a vécu.

« La vieille société française, a dit Lacordaire, a péri parce que Jésus-Christ en était sorti, la société nouvelle a peine à trouver ses bases parce que Jésus-Christ n'y est pas assez rentré. » Et, aujourd'hui que la peine est plus grande parce qu'il y a plus d'impunité, la franc-maçonnerie professe que la société ne trouvera ses assises qu'à la condition d'expulser Jésus-Christ ignominieusement et définitivement !

Que l'Etat franc-maçon et socialiste, dirait-on, prenne possession des intelligences en France, c'est affaire de la société française. Cela n'ira pas plus loin. Il faut, pour rassurer de la sorte, ne pas savoir ou ne pas comprendre, malgré l'évidence des faits et malgré les avertissements du Saint-Siège, que la franc-maçonnerie a en vue, non pas seulement la société française, mais bien la société moderne tout entière. Il faut ne pas réfléchir, malgré les avertissements du Saint-Siège, qu'une doctrine vicieuse est comme une de ces inondations qui se répandent par dessus les levées et envahissent les pays éloignés n'ayant pris aucune précaution pour se garantir, parce qu'ils se croyaient préservés par la distance.

La République actuelle, sans alliés, placée sous la haute surveillance des puissances monarchiques, même des gouvernements révolutionnaires du continent, n'est pas en situation de promener, baïonnettes en avant, la révolution française par toute l'Europe. Cependant, si la France a perdu la prépondérance politique comme au milieu du XVIII^e siècle, elle a, comme à cette époque, conservé la prépondérance intellectuelle, quoi que prétendent, au contraire, les docteurs des Universités d'Allemagne. Irréligieux, les docteurs allemands le sont non moins systématiquement que les universitaires français. Toutefois il y a une différence de formes. L'irréligion des premiers est prétentieuse, pédantesque et nébuleuse, partant peu attrayante pour la multitude. L'irréligion des seconds est gouailleuse, cynique, dépourvue d'artifice, d'autant plus puissante pour le mal qu'elle est accessible aux masses ouvrières, dont elle empoigne le langage pour flatter leurs goûts et leurs instincts cupides.

Or la fraction "intelligente" non pas supérieure, mais dominante en France, est parvenue à s'imposer à force de se remuer et de se vanter ; cette fraction qui harangue, coïte et imprime, est absolument irréligieuse et franc-maçonne. A peine une harangue pharisaïque a-t-elle été prononcée par un franc-maçon, un article impie est-il paru dans un journal de la secte, qu'une émotion s'empare du jour, que le

éléphant, agent actif de la franc-maçonnerie, expédie allègrement aux quatre coins de la terre "un élogé bien senti" de ses importantes productions de "l'esprit humain." Des ballots de ces productions arrivent bientôt jusqu'aux extrémités du monde. On les attendait ; on les lit, soit par curiosité, soit par passe-temps, le grand nombre étant sous l'impression de l'opinion favorable toute faite qui les a précédées, et dont, comme de toutes les premières impressions, il reste toujours quelque chose. Qu'il vienne ensuite des "productions de l'esprit humain", sinon foncièrement chrétiennes, au moins spiritualistes, elles passeront inaperçues ou dédaignées ; d'ailleurs arrivant tardivement et sans bruit, elles n'auront qu'un petit public et ne détruiront pas l'impression laissée dans le gros du peuple par leurs devancières pompeusement annoncées et profusément répandues. La franc-maçonnerie a, évidemment, sur ses adversaires, d'immenses avantages que lui donne la vaste publicité qu'elle exploite avec audace et habileté.

La République n'est pas en situation de promener militairement la Révolution française à travers l'Europe ; mais la franc-maçonnerie, tête dirigeante de la République, disposant d'un budget énorme, est plus que jamais en situation d'inonder de doctrines vicieuses les pays proches et les pays lointains.

Tandis que l'action de l'impunité franc-maçonnique, dont le centre est en France, se fait sentir en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne et au Portugal par des attaques plus ou moins ouvertes contre la religion, celle-ci, semble-t-il, échappe à ces attaques en Angleterre. On s'arrête à cette apparence, car il n'y a qu'apparence, et l'on dit : "La race anglo-saxonne est stable dans ses idées, fidèle à ses traditions et profondément religieuse." Ce sont les Anglais qui ont cette bonne opinion d'eux-mêmes, et qui, à force de la proclamer, l'ont accréditée dans le monde. Mais un coup d'œil suffit pour constater que cette opinion n'est que vanité, car, depuis un certain nombre d'années, il y a une tendance révolutionnaire très marquée dans les esprits en Angleterre.

Les Anglais, il est vrai, ont su, après une soixantaine d'années de bouleversements successifs, s'en tenir, malgré les agitations de ce siècle, à leur révolution de 1688 et à la déclaration des droits, à laquelle consenti Guillaume III, pour usurper le trône de son beau-père. Mais cette déclaration ne répond plus aux aspirations de la démocratie, qui, croissant en nombre, et instinctivement hostile à l'aristocratie traditionnelle, réclame une plus large part dans la direction des affaires du pays. Il y a là le germe d'une révolution politique et sociale, qui éclora certainement et, peut-être, plus tôt qu'on ne le pense.

L'esprit religieux, en Angleterre, comme dans tous les pays protestants, s'est annulé par la division et la subdivision des sectes, elles se sont même tant divisées et subdivisées que, dans chacune d'elles, chacun forme une secte à soi tout seul. Après avoir modifié ou retranché les articles de foi du Symbole, chaque secte prétend être encore chrétienne, lorsque c'est tout juste si aucun de ces adeptes croit en Dieu.

Tel n'était pas l'état des esprits en Angleterre, au milieu du XIII^e siècle. La grande masse du public était chrétienne, et nul n'aurait osé professer ouvertement l'athéisme.

C'est pourquoi il se développa l'opinion publique, une réaction profonde contre la tendance au scepticisme et à la licence des mœurs qui s'était manifestée, dans les hautes classes, depuis le commencement du siècle. Aussi lord Bolingbroke, le maître de Voltaire en impiété et en franc-maçonnerie, se bornait-il à souffler dans l'oreille de quelques beaux esprits la haine de la religion, et gardait-il secrets les traités qu'il avait écrits contre les vérités du christianisme, et qui ont été publiés depuis sa mort.

(A suivre.)

Les histoires de M. Sulte.

(Suite.)

M. Sulte dit, dans ce paragraphe : "la direction de la Nouvelle-France était alors aux mains d'un comité des Cent-Associés,.... qui s'entendait parfaitement avec les jésuites." Toujours l'homme affirmation, le monomane. Il dit, par contre, à la page 130 du deuxième volume de son livre, parlant de la même époque : "Les religieux n'obtenaient presque rien des Cent-Associés,...." Il dit encore, page cent trente deux du même volume : "La compagnie des Cent-Associés comptait parmi ses membres les plus actifs plusieurs commerçants, ceux-là même qui dirigeaient la traite et avaient contracté l'obligation d'aider les jésuites dans leurs travaux apostoliques, mais qui s'écartaient si facilement de leur devoir. On les entendit se plaindre de ce que les religieux traitaient à leur détriment." D'après M. Sulte, le comité des Cent-Associés s'entendait avec les jésuites comme M. Sulte s'accorde avec lui-même, c'est-à-dire assez mal. Quel être !

"Ceux-ci (les jésuites) dit M. Sulte, seraient encore exempts de blâme si, employant ces richesses dont on parle, ils eussent fondé des seigneuries et contribué par là à peupler le pays. Le Gardeur et Le Neuf travaillaient avec de bons résultats. Voyons un peu cela, en prenant pour date l'année du recensement de 1698, qui résume les résultats de la première colonisation du pays et clôt le règne de M. de Frontenac, hostile à l'évêque, aux jésuites et à tout le clergé à l'exception des pères récollets.

La population du pays (province actuelle de Québec) était alors de 15,355, y compris 1,540 sauvages réunis en deductions, mais à l'exclusion des Nomades. Il y avait environ 160 seigneuries, partagées entre une centaine de propriétaires. Les pères jésuites en possédaient dix. La ville de Québec avait une population de 1,988 habitants et Montréal 1,185. Les seigneuries rurales prises séparément, qui se trouvaient les plus peuplées, étaient comme suit :

L'île d'Orléans, aux représentants Castillon..... 1472 habitants
La Côte de Beauport de Mgr de Laval..... 1001
Notre-Dame des Anges, aux P. Jésuites..... 795
Le Sault Saint-Louis, aux P. Jésuites..... 790 Iroquois
L'île de Montréal, moins la ville, aux Sulpiciens..... 576 habitants
Plus..... 273 sauvages
Beauport, aux représentants Giffard..... 444

Batiscau, aux P. Jésuites..... 422
La Côte de Lauzon, aux représentants Lauzon..... 397
Boucherville, aux représentants Boucher..... 393
La Chaudière aux P. Jésuites 355 Abénakis
Les Jésuites avaient, en outre, 325 habitants sur leur seigneurie de La Prairie, 71 habitants et 192 Hurons dans Saint-Gabriel, environ 100 habitants dans Silery, environ 120 habitants dans le Cap de la Madeleine, et plus de 100 dans leurs fiefs à Trois-Rivières, sans compter leurs maisons. C'était donc plus de 3 100 personnes dans les seigneuries des Jésuites sur une population totale de 15 355, c'est-à-dire plus d'un cinquième de toute la population du pays, et, à ne considérer que la population française, près d'un septième de tous les habitants. Les seigneuries des Messieurs Le Gardeur n'avaient point encore ensemble deux cents habitants, et les seigneuries des deux Messieurs Le Neuf n'en avaient point trois cents. Je ne dis pas cela pour attaquer la mémoire de ces seigneurs, qui faisaient leur possible ; mais pour repousser les odieuses calomnies d'un malheureux qui vomit l'injure contre les bienfaiteurs de sa race et de son pays, lesquels sont mieux aussi. C'est en regard des erreurs atroces, des omissions, des contradictions et mensonges qu'il accumule que M. Sulte s'écrit, en se faisant claquer la langue : "Devons-nous méconnaître ces faits dont tous les détails sont couchés dans mon livre ?"

Puisque nous en sommes sur le sujet des seigneuries, j'en prendrai occasion de donner deux autres exemples de la non-valeur et du manque de respectabilité de certains prétendus documents de la collection Margry ; car, c'est là que M. Sulte, qui est tout à fait incapable de critique, s'endort. Je veux parler du mémoire intitulé : "Accusations du comte de Frontenac." 1677 (volume I, pages 301 et suivantes.) Cet écrit est, d'un bout à l'autre, une dégoûtante diatribe contre le vénérable Mgr de Laval, contre les jésuites, les sulpiciens et les ecclésiastiques en général. Il y a là dedans des points de suspension et des phrases chiffrées que M. Margry traduit : On ne comprend guère cette espèce de pudeur de l'auteur du mémoire quand on examine le reste du document. On se plaint, dans cette pièce, de la richesse des ecclésiastiques, ce qui, entre parenthèse, prouverait que les seigneuries ecclésiastiques étaient colonisées. Le fait est qu'elles l'étaient plus que les autres seigneuries, à tout prendre, les communautés ayant dès l'origine, été les plus actives et les plus heureux agents de colonisation ; mais elles ne l'étaient point assez pour rendre riches les propriétaires et, malgré les secours constants venant de France, Mgr de Laval, tous les religieux, prêtres et religieuses, vivaient très pauvrement. Voici jusqu'où monte la gamme des "accusations" ; on y lit page 308, ce qui suit : Tellement qu'il ne reste, aux laïques qu'un peu plus d'un tiers du pays, les deux autres tiers dépendant des ecclésiastiques, sans parler de leur commerce, qui doit leur produire de grands bénéfices, et de l'artifice des messieurs qui demandent souvent des terres pour les sauvages et s'en emparent ensuite.

(A suivre.)

LA MULE —DE— HAPSBOURG.

LEGENDE ALLEMANDE

I

(Suite.)

—Merci, adroit Maladroit. De quoi riais-tu.

—Je ris encore ! s'écria Awkward, en ouvrant une bouche largement fendue, richement dentée, et qu'embrassait une énorme moustache couleur de tan.

Le comte Rodolphe comprit que cet homme vendait ses paroles, et tirant une piécette de son escarcelle, il la mit dans la main rugueuse que l'autre tendait avec effronterie.

—Tout vends, rien ne donne, poursuivit Jack en mettant en sûreté sa monnaie. C'est la devise de mon pays, sire comte, et les vieux assurent qu'elle se perpétuera à travers les siècles. Me voici payé de mon rire. Je riais de ceci : un moine encapuchonné, portant son Dieu dans une boîte qu'il s'est pendu au col, est à cent pas d'ici, au bord de la rivière : il est seul avec un moineau qui ne peut l'aider ; il a des cheveux blancs et il tremble de la fièvre ; il ne peut pas passer l'eau, grossie par la pluie, et le voilà, avec son Dieu dans sa boîte, à faire attendre jusqu'à demain un malade qui s'en va mourant. La farce est dérivant, beau sire, et vous en avez pour votre argent. Riez !

Rodolphe de Hapsbourg, pâle de colère, laissa parler jusqu'au bout le misérable soudard. Mais quand celui-ci eut achevé son malencontreux discours, il leva son fouet et se mit à l'accabler de horions, et, l'ayant frappé sans miséricorde, lui arracha son poignard en lui disant :

—Mécréant, je t'accorde une couple d'heures pour quitter mon domaine. Si on te rencontre sur ma terre après ce temps, tu seras pendu et ta carcasse appartiendra aux corbeaux. Va-t-en, blasphémateur !

Lorsque Hapsbourg eut vu s'éloigner l'Anglais qui détalait plus vite que le daim poursuivi par une meute, il se hâta de courir vers la rivière. Il trouva, en effet, sur la berge, un prêtre à mine souffreteuse, le chef branlant, la barbe neigeuse, et qui s'était assis sur une pierre, tenant entre ses mains vénérables un vase d'argent qu'il ne cessait de regarder, en remuant les lèvres.

Après de lui, un garçonnet de dix ans, ceint d'une écharpe rouge sur une tunique de lin, pleurait à chaudes larmes.

La rivière était enflée, et coulait avec impétuosité sur un lit de cailloux. Un homme de taille ordinaire eût eu de l'eau jusqu'aux aisselles. Or le vieillard était courbé par l'âge et n'osait s'engager dans le torrent, et quand bien même il aurait passé, il lui fallait abandonner l'enfant sur la rive.

—Bonnes gens pourquoi vous désolerez-vous ? demanda Rodolphe en arrivant.

Le prêtre sourit, en entendant cette

voix compatissante. Il se leva et s'approcha de la mule Fidèle, dont la croupe bai-rouge luisait au soleil. Il regarda celui qui lui parlait, et reconnut son suzerain, vêtu sans recherche, et qui s'inclinait, tête nue, devant lui.

—Monseigneur, ce garçonnet m'est venu quérir pour porter le Viatique à son père répondit le vieillard. J'étais seul au presbytère. Je me suis hâté car la mort n'attend pas. Nous arrivions à peine en ce lieu, qu'un méchant soudard arrivant de Melligen jetant dans le torrent la planche servant de passerelle, et me voici empêché d'aller où le devoir m'appelle. Le moribond va rendre l'âme sans sacrements, et ce petit enfant n'aura pas la bénédiction de son père.

—Vous passerez, ou que Dieu me punisse ! s'écria Rodolphe, en sautant à bas de sa mule. Le soudard a reçu le salaire de sa vilaine action.

—Monseigneur, ne soyez pas scandalisé si je n'ai pas hasardé ma vie. J'attendais le secours de mon Dieu : qu'eussé-je fait en tentant de traverser ces ondes fongueuses !..... Je serais tombé expirant sur l'autre bord, car la fièvre me consume, et j'ai septante ans sonnés... Et ce petit, que serait-il devenu ?

—Mon père, vous avez bien fait.... Montez sur ma mule, avec ce garçonnet en croupe, et ne craignez pas, je guiderai Fidèle... son pas est sûr.... Mais auparavant, poursuivit le comte chaussez mes bottes, que l'eau ne puisse atteindre votre chair..... moi, je suis jeune encore et j'en ai vu bien d'autres en chassant le cerf !.....

Bon gré, mal gré, le prêtre dut obéir. Il releva les pans de sa robe de bure, autour de son ceinturon. Les bottes le protégeaient jusqu'à mi-cuisse ; il se hissa sur la mule, et l'enfant bondit derrière lui, l'embrassant de ses petits bras, souriant parmi ses larmes en criant qu'il allait revoir son père vivant, et que la suprême consolation ne manquerait pas au mourant.

Puis le comte, pieds nus, la tête découverte, prit la bride de Fidèle près du mors, et descendit lentement dans l'eau, conduisant la mule qui avançait avec prudence. La rivière avait un courant très rapide ; les pierres qui paraient son lit se dérobaient sous le pas ; cependant la petite caravane arriva saine et sauve sur le rivage et le vieux prêtre murmura en touchant le sol :

—Benedicamus Domino !

Il voulait alors descendre de sa monture, mais Rodolphe le supplia de n'en rien faire, déclarant qu'il l'accompagnait jusqu'au chevet du malade, et qu'il marcherait ainsi pieds nus, et tenant la bête par la bride, en mémoire de la voie douloureuse du divin Sauveur.

Alors ils se mirent en marche, récitant des prières, auxquelles répondaient la voix grave de Rodolphe et la voix argentine du jeune garçon. Il fallut près d'une heure pour arriver au but du voyage.

Enfin Fidèle s'arrêta au seuil d'une chaumière.

Le prêtre fut reçu dans les bras du comte, l'enfant s'empessa d'annoncer la bonne nouvelle, et tous trois pénétrèrent dans la pauvre cabane où

agonissait un paysan, entouré d'une famille nombreuse.

Le prêtre fit éloigner ces braves gens, et reçut la confession de ce chrétien. Puis il lui donna le Corps sacré, suprême viatique, et enfin, il oignit son front et ses membres de l'huile sainte. Quand toutes ces cérémonies furent terminées, Rodolphe, agenouillé devant le grabat, se leva. Le regard du mourant se porta sur lui, et quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'il entendit le pauvre homme dire tout haut d'une voix forte et puissante.

—Salut au glorieux empereur, à la Majesté sacrée, qui a daigné conduire vers la plus humble de ses serfs le Dieu de toute vérité !...

Puis le paysan, étendant ses mains, bénit sa femme et ses enfants, et inclinant la tête, il expira.

Rodolphe ne s'éloigna pas sans pourvoir largement aux besoins de toute cette famille. Il promit d'apporter le lendemain, en venant aux funérailles, une charte d'affranchissement pour les fils et les filles du mort.

A la nuit tombante, il salua ses hôtes, laissant avec eux le prêtre qui voulait consoler les vivants et prier auprès du mort.

L'homme de Dieu remercia chaleureusement le noble seigneur du dévouement qu'il lui avait montré et du bon exemple qu'il avait donné.

—Vous avez agi en digne héritier de vos pères, lui dit-il, et je ne puis vous exprimer que faiblement ma reconnaissance. Un jour de ma vie ne se passera pas sans que je prie pour vous. Soyez à jamais béni !

Il l'accompagna jusqu'au seuil de la chaumière, et caressa Fidèle, attachée à un tronc de chêne qui servait de banc.

—Bonne mule ! ajouta-t-il, toi aussi tu as été courageuse et docile ! Au revoir, sire comte : je vais tenir l'étrier.

—Que non pas, répliqua vivement Rodolphe, je rentre à pied.

—Quoi ! et Fidèle ?

—Fidèle est à vous, mon père, elle vous appartient.

—Mais ce présent à l'humble serviteur de Dieu.....

—Ce présent vous est dû. A Dieu ne plaise, mon père, que j'ose me servir désormais de cette mule qui a eu l'honneur insigne de porter mon créateur. Gardez-la donc, comme un gage de ma dévotion à votre saint ordre.

Le prêtre, attendri, accepta, et le comte de Hapsbourg, l'ayant cordialement embrassé, s'éloigna d'un pas rapide pour cacher son émotion.

III

Dix ans plus tard, l'archevêque de Mayence se préparait à partir pour Francfort, où se réunissait la Diète chargée de mettre fin à l'inter-règne, en élisant un empereur.

La veille de son départ, il s'entretenait avec son chapelain, prêtre octogénaire, des divers prétendants à l'empire, et il soupirait en pensant que les compétitions qui surgiraient pourraient troubler davantage encore la paix de l'Europe.

Nous connaissons ce chapelain. C'est le même prêtre que, naguère,

le comte de Hapsbourg guida, au passage de la rivière du Valpesberg. Il parla le premier de Rodolphe.

—Seigneur archevêque, dit-il à l'Electeur, il est un homme sur lequel doivent se réunir tous les suffrages ; c'est un chevalier sans peur et sans reproche, craignant Dieu, fidèle à ses commandements, honorant les vieillards et les infirmes, libéral, sage et vertueux. Il a nom Rodolphe, comte de Hapsbourg, et vous le connaissez.

L'archevêque écouta ensuite, avec admiration, le récit de l'aventure de son chapelain. Sollicité avec ardeur, s'éprenant lui aussi d'admiration pour la conduite chevaleresque de Hapsbourg, il promit au vieux prêtre de travailler avec activité en faveur de son protégé.

Il tint parole, et la Diète de Francfort ayant élu empereur d'Allemagne le comte de Hapsbourg, le 28 septembre 1273, ce fut le chapelain de l'archevêque de Mayence qui, monté sur la mule Fidèle, alla annoncer cette glorieuse nouvelle à son ancien protecteur devenu son protégé.

La couronne impériale fut donc le prix d'un bienfait.

CHARLES BUET

(FIN)

POUR RIRE.

—Monsieur, disait le comte d'Albe, officier aux gardes-du-corps, à un marquis qui se rendait, dans sa voiture de Versailles à Paris, vous me feriez bien plaisir si vous pouviez, mettre ma redingotte dans votre voiture.

—Très-volontiers : où voulez-vous que je la dépose en arrivant ?

—Oh ! ne vous inquiétez pas de cela, répondit le comte, car je serai dedans.

—Le marquis accepta gracieusement le contenant et le contenu.

Pitou : Pardon, mon caporal, sans vous commander, pensez-vous que l'on pourrait acheter quatre cornichons pour la soupe ?

Le caporal d'ordinaire, avec hauteur : Pitou, je vous interdis de vous mêler des affaires de l'Etat !

Un athée endurci vantait la façon avec laquelle il pratiquait l'hospitalité.

—Chez moi, disait-il, c'est la maison du bon Dieu.

Le comble de l'économie par un temps froid ?

Secourir d'opprobre, C'est très à la mode cette année.

A TRAVERS LA PRESSE CANADIENNE

La *Minerve* appelle la *Vérité* : "Une certaine petite feuille pharisaïque de Québec plutôt juive que chrétienne..... qui n'a guère d'autres mobiles, dans sa conduite ordinaire, que la rancune, l'envie et la jalousie."

Comme cela respire bien la charité..... païenne !

Tout de même, nous sommes heureux de constater que nos articles ont encore le don de faire hurler ainsi la vieille déesse. "Tu te fâches, donc tu as tort," s'applique aux journalistes comme au commun des mortels.

Un collaborateur de la *Patrie*, sous prétexte de combattre le puritanisme, s'indigne contre les Canadiens qui ne veulent pas que la profanation du dimanche s'introduise dans notre pays. Entre le puritanisme des *blue noses* du Connecticut, qui ne veulent pas qu'on remue un doigt le jour du Seigneur, et la profanation du dimanche, telle qu'elle se pratique en France, y a un abîme ; et en combattant les tendances vers la profanation il n'y a pas de danger que nous tombions dans l'autre extrême.

La même feuille, par la plume de *Cyprien*, défend le poème de M. Fréchette sur les excommuniés que nous avons signalé dans notre dernier numéro. Le bon Cyprien, cela va de soi, ne trouve pas de différence notable entre un homme enterré sans cérémonie religieuse et un autre mort avec tous les secours de la religion !

Le *Witness* continue à défendre le livre de M. Sulte. L'organe du fanatisme dit : "Les jésuites, au Canada, ont rencontré un adversaire formidable dans la personne de M. Sulte. On peut dire, en toute sûreté, qu'il leur a porté des coups dont ils ne se relèveront jamais entièrement. Ce qui le rend plus dangereux pour eux, c'est qu'il a l'appui tacite, si non actif, des sulpiciens et des récollets, qu'il oppose dans son histoire aux jésuites, au grand détriment de ceux-ci."

Quant aux coups de M. Sulte, lui seul en souffrira.

Mais que dire de l'ignorance et de la calomnie du *Witness*, qui prétend que les sulpiciens et les récollets se rjouissent des attaques de M. Sulte ? Nous sommes convaincus que cette assertion, en tant qu'elle regarde MM. de St-Sulpice, est une noire calomnie. Pour ce qui est des récollets, le *Witness* seul sans doute ignore que cet ordre a disparu du Canada, il y bien des années !

Le *Witness*, qui se mêle de traiter toutes les questions, est probablement le journal le plus mal renseigné du pays. C'est lui qui disait dernièrement que les biens des jésuites du Canada avaient été confisqués par le gouvernement français !

La même feuille prend occasion du banquet Vermond pour attaquer l'infailibilité du Pape. Comme si l'infailibilité du Vicaire de Jésus-Christ avait quelque rapport avec cette triste affaire ! De ce que M. Chapleau fait un abus incroyable de la décoration qu'il a reçue de Rome, il faut être de la taille du philosophe du *Witness* pour concire

que le Pape n'est pas infailible quand il parle *ex cathedra*.

Malgré cette sottise, le *Witness*, dans ce même article, constate un fait digne d'être signalé : C'est qu'il y a cinq ans, M. Chapleau n'aurait pas pu prononcer un discours comme son *speech* au banquet Vermond sans exposer son avenir politique. Aujourd'hui, il peut louer Gambetta avec impunité. Hélas ! le fait n'est que trop vrai, mais ce n'est pas parce que, comme le dit le *Witness*, le Secrétaire d'Etat porte une décoration du Pape, mais bien parce que les idées libérales ont fait d'affreux progrès dans notre pays depuis cinq ans.

Le *Nord* revient à la charge au sujet de l'instruction publique, et nous fait un bout de leçon à propos de nos attaques contre M. Ouimet. Attaquer M. Ouimet, un si digne homme ! M. Nantel nous parle, sur un ton larmoyant, de "ses vertus de catholique sincère." Nous n'avons jamais contesté les vertus de M. Ouimet, nous n'avons pas accusé ses intentions. Mais nous avons prouvé qu'il cherche à répandre de fausses doctrines en matière d'enseignement, qu'il veut imposer l'uniformité des livres malgré les évêques.

M. Nantel lève les yeux au ciel, tout scandalisé, parce que nous avons fait un rapprochement entre "l'infâme" Condorcet et M. Ouimet. Mais le brave homme a bien soin de ne pas dire en quoi ce rapprochement consiste : il évite de citer nos remarques à ce sujet. On se rappelle que nous avons démontré, en nous appuyant sur un document publié par M. Claudio Jannet, que l'idée si chère à M. Ouimet de faire choisir les livres d'école par l'Etat, a été emise, pendant la Révolution, devant la Législative, par Condorcet.

Au lieu de faire des phrases, que M. Nantel nous montre en quoi nous avons fait erreur.

Le rédacteur du *Nord* trouve qu'il a "raison de stigmatiser la triste conduite de ces écrivains qui, sous le prétexte de se montrer plus catholiques que les autres, ne cessent de calomnier notre pays, dans ses hommes comme dans ses institutions."

Encore une fois, montrez où est la calomnie. Il ne suffit pas d'entasser les gros mots. Nous vous opposons des faits. Réfutez ces faits, montrez en la fausseté, ou bien cessez de crier à la calomnie.

Il faut avouer que M. le rédacteur du *Nord*, en nous accablant de ces gracieuses épithètes, ne fait que suivre l'exemple de M. son frère, le Rev. M. Nantel, supérieur du Collège de Ste Thérèse, qui affirme publiquement que l'*Etendard*, la *Vérité* et le *Journal des Trois Rivières* sont la cause de toutes nos difficultés religieuses. Mais malgré la haute position qu'occupe M. l'abbé Nantel, son opinion n'est qu'une opinion après tout, et nous engageons M. le rédacteur du *Nord* à faire plus de cas des faits que des opinions.

NOUVELLES D'EUROPE.

France.

On fait de grands préparatifs de guerre à Toulon.

Le ministre de la guerre demande un crédit supplémentaire de 10 millions de francs pour l'expédition au Tonkin.

Une guerre avec la Chine devient de plus en plus certaine.

Par suite d'une collision sur le chemin de fer entre Paris et Brest, dix-neuf personnes ont été blessées, dont une mortellement.

On prétend que des officiers allemands sont à la tête des Pavillons noirs, au Tonkin.

M. Clemenceau, radical, a vivement attaqué le gouvernement au sujet de sa politique cochinchinoise. Le gouvernement a été appuyé par un vote de 239 contre 160.

Des anarchistes ont placé une machine infernale devant la maison d'un riche négociant de Lyon. L'explosion a causé de grands dégâts, mais n'a blessé personne.

ANGLETERRE.

Il y a eu récemment deux explosions, presque en même temps, dans un chemin de fer souterrain de Londres. Plus de quarante personnes ont été blessées grièvement. On suppose que cet attentat est l'œuvre de dynamitards, mais il n'y a eu encore aucune arrestation.

Il y a une forte crise dans le commerce de coton à Liverpool.

Ces jours derniers, deux steamers, le *Holyhead* et l'*Alhambra*, sont venus en collision à 26 milles au large de Holyhead. Treize hommes de l'équipage de l'*Alhambra* et deux de l'autre steamer se sont noyés.

Allemagne.

Une dépêche de Rome mande que l'ambassadeur allemand auprès du Saint-Siège demande la résignation du cardinal Ledochowski, évêque de Posen et de Mgr Melchers, archevêque de Cologne en retour des concessions faites au Vatican par la diète prussienne.

Tel est l'esprit de haine et de vengeance qui anime le gouvernement de M. de Bismarck.

Irlande.

Des troubles sérieux ont lieu actuellement à Londonderry, au nord de l'Irlande, entre les orangistes et les nationaux ou partisans du *home rule*. Les collisions sont fréquentes. On s'attaque à coups d'armes à feu, de pierres et de bâton.

Espagne.

On annonce que le ministre de la guerre a découvert l'existence d'un complot tramé en vue d'un soulèvement militaire.

RUSSI

Entre les mois de janvier et d'août de la présente année le revenu du gouvernement a diminué de 11 millions de roubles, tandis

que les dépenses ont augmenté dans le même intervalle de 18 millions.

Une femme du nom de Vera Philipore, qu'on dit d'être le véritable chef du comité exécutif des nihilistes, vient d'être arrêtée à Kharkoff. Un homme d'Etat russe prétend que l'organisation des nihilistes est maintenant brisée.

Servie

On signale un soulèvement parmi les paysans à Crinarika. Des troupes ont été envoyées pour supprimer l'insurrection, et la loi martiale a été proclamée dans le district où se trouve le foyer de l'agitation.

ASIE.

Afghanistan

L'Afghanistan est dans un état d'anarchie complète. Le trésor est vide, les troupes sont démoralisées et l'émir est un simple jouet entre les mains des révolutionnaires.

AFRIQUE.

Madagascar

Une lettre de Tamatave dit que les ambassadeurs malgaches qui ont récemment visité l'Europe et le premier ministre ont été étranglés.

L'amiral Galiber et le commissaire français ont entamé des négociations avec les délégués des Hovas.

AMERIQUE DU SUD.

Une dépêche de Panama mande que la ville de Quibdo a été entièrement engloutie pendant un tremblement de terre, le 13 septembre dernier.

ETATS-UNIS.

On signale de sérieuses émeutes entre les blancs et les nègres à Danville, Virginie. Il y a eu plusieurs pertes de vie.

Un incendie a ravagé récemment la ville de Savannah, Géorgie. Trois cent maisons ont été détruites et plusieurs personnes ont péri dans les flammes.

Le deux du courant, il est tombé plusieurs pouces de neige dans la vallée de la rivière Wyoming.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Le 30 octobre dernier, Mgr Bourget, le vénérable archevêque de Montréal, a complété sa 84ième année. Puisse ce saint prélat vivre encore de longues années, pour le bien de l'Eglise au Canada et l'éducation des fidèles.

M. L. O. Moisan est transféré du vicariat de St Lambert à celui de St Georges, comté de Beauce.

M. J. B. Gosselin, qui était vicaire à St

JOSEPH DONATI.

158, RUE ET FAUBOURG ST-JEAN

BEDARD & DONATI

BIJOUTIERS ET HORLOGERS

241 RUE ST-PAUL, (PALAIS)

QUEBEC

(En face du dépôt du chemin de fer du Nord)

offrent en vente soit à leur magasin du Palais, soit à celui du faubourg St-Jean l'assortiment le plus riche qu'il y dans la ville. Les acheteurs y trouveront depuis l'article moyen au plus dispendieux tels que :

Montres d'or et d'argent. Horloges, Epargnettes, Pendants, et Boucles d'oreilles, Anneaux, Bagues, Boutons, Loquets, Chaines, Pince-Nez, Lunettes, Argenteries de toute sorte, choix de Pipes, etc, etc.

Ayant acheté tout leur assortiment récent comptant et ayant joui des avantages de l'escompte possibles, ils sont à même aujourd'hui de pouvoir offrir au public à des prix qui défient toute compétition. Ils espèrent que le public les favorisera d'une visite et promet une entière satisfaction.

Une visite est sollicitée.

LIBRAIRIE DE ST. ROCH

ROMANS HONNETES COLLECTION

A 30 CENTS LE VOLUME FORMAT in-12

Arthur Gaudinet 2 vols par Ernest Capendu.

La Sonora 2 vols " P. Duplessis
La Mythologie Parisienne " Pierre Verron
Le Pantheon de poche " Pierre Verron
Les ombres chinoises " Pierre Verron
Jim l'Indien par Gustave Aimard & J.B. D'auriac.

Le mangeur de poudre " " "
Œil de feu " " "
Rayon de soleil " " "
Les terres d'or " " "
Sous la tente " Louis Noir

— AUSSI —

PAPETERIE, CIERGES, IMAGERIE, LIVRES BLANCS, ARTICLES RELIGIEUX, vin de Messe, etc.

L. DROUIN & FRERE

LIBRAIRES-IMPORTATEURS

96, Rue St. Joseph, 96, QUEBEC

FEUTRE POUR LAMBRIS

DE MAISON.

FEUTRE GOUDRONNE POUR

COUVERTURE DE MAISON.

FEUTRE OU TAPIS

DE PLANCHER.

AUSSI.

200 ptes " " " " de ou Iron
150 ptes " " " " de Résine
50 ptes " " " " Braie vert
ptes " " " " goudron d'épinett

J. & W. REID.**N. O. RUEL & Cie**
PEINTRES-DECORATEURS

65 rue Saint Valier Saint Sauveur

de Québec.

MM. N. O. Ruel & Cie remerciant cordialement leurs amis et le public en général de l'encouragement qu'ils en ont reçu jusqu'à ce jour.

Ils se promettent bien de continuer à mériter cette confiance dans l'avenir.

On trouvera comme autrefois chez MM. Ruel & Cie, des peintures unies, imitations de tous genres, portraits au crayon et à l'huile, toiles transparentes pour vitraux, enseignes de tous genres et dans les derniers goûts, cadres, chromos, gravures sur acier et cadres de fantaisie, miroirs de toutes grandeurs.

MM. Ruel & Cie, font encore une spécialité de la pose des tapisseries.

Ils invitent chaleureusement leurs amis et le public à leur rendre visite. Ils sont convaincus d'être en mesure de donner une réelle satisfaction à tous ceux qui leur confieront de l'ouvrage en décorations ou même qui achèteront à leur établissement.

La maison Ruel & Cie s'est assurée les services d'un jeune artiste plein d'avenir M. G. S. Doryal. Un doreur est attaché à l'établissement.

On garantit tout ouvrage.

Les prix sont réduits.

N. O. RUEL & Cie.**Grand Sacrifice**

25 POUR 100 DE REDUCTION

E. ROUSSEAU.

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS.

EN FACE DE L'EGLI-

SE ST-ROCH.

197, Rue St-Joseph 197.

Assortiment complet de tweeds et flanelles et toutes variétés Drap de Moscou tout laine drap double foulé, président, Drap pour manteaux de Dames, Serges, Etoffes à robes, Crêpes, Cachemire noir, etc. etc.

AUSSI.

Winsey, carreaux et uni, Châles tricotés et en cachemire, corps et caleçons en laine, et laine et coton; laine à tricoter, gants, nuages, bas, couvertes blanches et en couleur, etc, etc.

De plus: chapeaux de feutre valant \$1.25 n plus pour 50 cts seulement.

Cotons et indiennes aux prix les plus réduits.

Venez y voir: vous en jugerez par vous-mêmes.

E. ROUSSEAU.**LIVRES NOUVEAUX**

Histoire du Canada par F. X. Garneau 4 vols, brochés in-8 \$6.00

Traité de la Typographie par Henri Fournier 1 vol in-8 \$1.50

L'annuaire de Marieou le véritable serviteur de la Ste Vierge, relié in-12 \$1.20

Les Soirées de la Baie des Chaleurs ou entretiens sur l'éducation de l'enfance, par James Smith, ouvrage approuvé par Mgr de Montréal, prix 12 cts.

L. DROUIN & FRERE LIBRIRES

QUEBEC.

Z. VANDRY ET FILS.

FERBLANCIERS PLOMBIERS ET GAZELLERS

FABRICANS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.

BREVETES

A L'EAU CHAUDE ET A LA VAPEUR.

Couvertures en Fer blanc, Tôle galvanisée, Ardoise, etc, etc.

No 163 Rue et Faubourg St Jean

Les soussignés ont l'honneur d'adresser leurs remerciements les plus sincères et leur plus vive reconnaissance aux nombreux clients qui ont si généreusement patronisé leur établissement; et ils profitent de la circonstance de leur nouvelle association pour informer leurs amis et le public en général qu'ils ont pris des mesures pour remplir toute commande avec encore plus de célérité et toujours à la plus grande satisfaction de leurs clients.

Z Vandy & Fils**NOUS AVONS L'HONNEUR D'INFORMER.**

nos pratiques et le public en général, que nous venons de recevoir un assortiment très varié, de marchandises de nouveautés pour les saisons de l'automne et de l'hiver, consistant en drap de Moscou, tout laine, drap double foulé, président, drap pour manteaux de dames, serges, étoffes à robes, crêpes, cachemire noir, châles tricotés, et en cachemir, corps et caleçons en laine et coton, laine à tricoter, gants, nuages, bas, couvertes en laine blanches et en couleurs, coton, indienne, etc.

Une visite est sollicitée

L. COLLIN & FRERE

Marchands-Importateurs

50 RUE ST VALIER ST SAUVEUR 50
QUEBEC**TITI!**

LE MAGASIN DE THE

268 RUE SAINT-JOSEPH 268

Cet établissement fondé en 1878 est le seul de ce genre à Québec et mérite certainement l'encouragement du public.

M. J. B. Rousseau a toujours en mains un assortiment considérable de thé et café des mieux choisis qu'il vend à des prix défiant toute compétition. Tout le monde s'accorde à dire qu'à ce magasin le thé se vend

VINGT-CINQ POUR CENT MEILLEUR
MARCHÉ QU'AILLEURS

M. J. B. Rousseau profite de cette occasion pour remercier ses nombreux pratiques et le public en général du généreux encouragement qu'il lui ont donné, et espère, vu la quantité vraiment prodigieuse de thé qu'il vend, donner encore plus de satisfaction tant sous le rapport de la qualité que des prix.

Veuillez s'il vous plaît ne pas oublier que le seul magasin de thé est à l'enseigne du Chinois, 268, Rue St Joseph.

Toute personne qui achète à ce magasin reçoit un magnifique présent

J. B. ROUSSEAU.**SIROP DES ENFANTS.**

PREPARE PAR LE

Dr Coderre

Professeur de matière Médicale et de Thérapeutique.

"Le sirop des enfants," est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans le cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhumes, etc., etc.



mauvais fonctionnement de l'Estomac.

PILULES DE**NOIX LONGUES COMPOSEES**

De MCGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

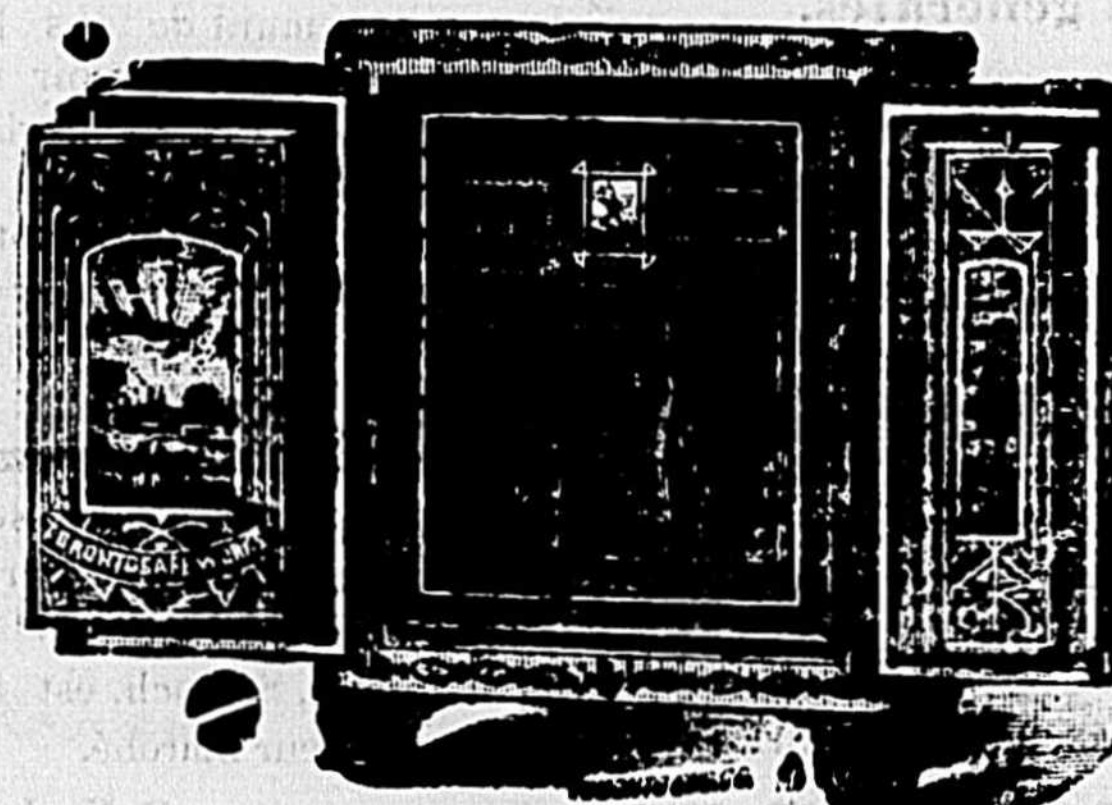
Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur des maux de Foie, maux de Tête, Indigestions, Etourdissements, et de tous les maux causés par le

B. E. MCGALE.

MONTREAL.

COFFRES DESURETE. SAFES DE**J & J TAYLOR.**

Munis de serrures à combinaisons ou à clef.



A l'épreuve du feu et des voleurs.

Protégez vos valeurs.

J. H. E. PLAMONDON & Cie Agents.

Les safes de Taylor, sont sans contredit les plus améliorés et les plus efficaces. Demandez le catalogue et les prix en vous adressant à J. H. E. Plamondon & Cie.

MACHINES A COUDRE DE TOUTES SORTES.

Wheeler, Wilson, Singer, Royal, Howe, Wanzel, Belmont, White, Raymond, Le Canadien, New Home

Parties mécaniques de toutes les machines, Huile, Navettes, aiguilles etc. Réparation des moulin exécutée avec promptitude et perfection.

J. H. E. PLAMONDON & CIE.

246 RUE ST JOSEPH ST-ROCH QUEBEC